

Durée : de 14h00 à 28h00 selon niveau et nombre de catégories - Dont 7h00 de tests
(théorie + pratique)

Présentiel - Synchrone

Public Visé

Toute personne amenée à conduire un engin de chantier dans l'exercice de ses fonctions

Pré Requis

Avoir 18 ans
Savoir lire, écrire et parler français
Etre médicalement apte à la conduite des engins

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Respecter la réglementation relative à la conduite en sécurité
Utiliser en sécurité les engins de chantier
Obtenir le CACES[®] pour la ou les catégories concernées par les tests

Parcours pédagogique

Formation Théorique :

- Connaissances générales
- Technologie des engins de chantier
- Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories de CACES[®]
- Règles de circulation applicables aux engins de chantier
- Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- Exploitation des engins de chantier
- Vérifications d'usage des engins

Formation Pratique :

- Prise de poste et vérifications
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien et maintenance
- En option selon les catégories : conduite au moyen d'une télécommande et/ou chargement et déchargement des engins

Les exercices spécifiques de conduite et manœuvre d'engins sont réalisés en fonction de la recommandation en vigueur et différent d'un engin à l'autre :

Catégorie A : Engins compacts (moins de 6 tonnes)

- Travaux de base (chargement d'une unité de transport, effectuer une opération de déblai / remblai, effectuer une tranchée, etc)
- Opération de levage
- Chargement / déchargement sur un porte-engins

Catégorie B1 : Engins à déplacement séquentiel (pelles de plus de 6 tonnes)

- Travaux de base (chargement d'une unité de transport, effectuer une opération de déblai / remblai, réaliser une tranchée)
- Opération de levage

Catégorie B2 : Engins de sondage ou de forage à déplacement séquentiel

- Réalisation d'un forage

Catégorie B3 : Engins rail-route à déplacement séquentiel

- Travaux de base (chargement d'une unité de transport, effectuer une opération de déblai / remblai, réaliser une tranchée)
- Opération de levage

Catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif (chargeuses ou chargeuses pelleteuses de plus de 6 tonnes)

- Travaux de base (chargement d'une unité de transport, effectuer une opération de déblai / remblai)

OCAFOR - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 760300515230

OCAFOR

56 IMPASSE DES PERDREAUX - 30260 QUISSAC

Tél. : 06 71 35 56 09 - Site internet : <https://www.reseau-ocafor.com/> - e-mail : contact@reseau-ocafor.com
SAS au capital de 1000€ - N° TVA Intra. : FR03921920104 - Code NAF : 8559B

- Réaliser une tranchée (si utilisation d'une chargeuse-pelleteuse)

Catégorie C2 : Engins de réglage à déplacement alternatif (bouteurs ou chargeuses à chenille de plus de 6 tonnes)

- Travaux de base (réaliser le réglage d'une plate-forme, exécuter un déblai / remblai)

Catégorie C3 : Engins de nivellement à déplacement alternatif

- Travaux de base (réaliser le réglage d'une plate-forme, d'un talus ou d'un fossé avec la lame déportée)

Catégorie D : Engins de compactage (de plus de 6 tonnes)

- Travaux de base (effectuer le compactage d'une plate-forme)

Catégorie E : Engins de transport de plus de 6 tonnes (tombereaux, tracteurs agricoles de plus de 100cv)

- Travaux de base (positionner le tombereau pour le chargement, effectuer un parcours test en montant les vitesses et en actionnant les dispositifs de freinage, positionner le tombereau pour le déchargement et vider la benne)

Catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain

- Travaux de base (charger un camion, manutentionner des charges longue / lourde / complexe)

Catégorie G : Conduite hors production des engins

- Chargement de l'engin, préparation du transport et de l'arrimage, déchargement de l'engin
- Des sessions de formation ont lieu régulièrement sur nos différents centres partenaires, nous contacter pour en connaître les dates.

En option : chargement / déchargement sur porte engins et/ou conduite au moyen d'une télécommande (selons catégories et recommandations en vigueur)

Méthodes pédagogiques

Formation théorique en salle puis formation pratique sur le ou les engins représentatifs des différentes catégories, en adéquation avec la recommandation en vigueur.

Moyens pédagogiques

Engins conformes à la recommandation et en quantité suffisante pour permettre à chacun de pratiquer.

Modalités et délais d'accès : des sessions de formation ont lieu régulièrement sur nos différents centres partenaires, nous contacter pour en connaître les dates.

Méthodes et modalités d'évaluation

Formateurs et testeurs certifiés CACES et expérimentés dans la conduite des engins. Evaluation théorique sous forme de QCM et test pratique en adéquation avec la recommandation en vigueur.

Moyens à mettre en oeuvre

En cas de formation sur site client : salle de formation équipée de tables et chaises en quantité suffisante, projecteur, écran, paperboard pour la partie théorique. Pour la partie pratique les surfaces d'évolution et engins doivent être conformes à la réglementation et à la recommandation en vigueur.

Modalités d'Accessibilité

Nos référents handicap sont à la disposition des personnes en situation d'handicap pour étudier les possibilités d'adaptation des formations et le cas échéant les orienter vers nos partenaires.

Durée

21.00 Heures **3** Jours

Effectif

Dans la limite de 7 unités de tests
par jour et par testeur



Contactez-nous !

Marion BILLET
Responsable grands comptes

Tél. : 0671355609
Mail : marion.b@reseau-ocafor.com